

CONSEIL DE LIGUE DU 18/06/2022

A MEZE

Membres présents : Séverine Amillard, Jean-Pierre Belmonte, Josy Broyer, Aude Cavarroc, Sofiane Chetoui, Claire Chevassus-Rosset, Emmanuel Courtes (visio), Bernard Daru, Jean-Claude Ducros (visio), Jean-Marc Fabre, Jean-Pierre Gilles, Alain Lauferon, Stéphane Lebrun, Joël Moreau (visio), Jean-Marc Poursine, Christian Rabaud, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan, Rudy Therond, Jean-Claude Turchetti (visio), Marion Vayre.

Invités : Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Paul Martinez.

Membres absents : Muriel Bahun-Chaput, Gilles Baldassari, Jean-Marc Baurès, Olivier Caubet, Alain Guétière, Olivier Martin, Frédéric Pozzobon, Claude Roussel, Christophe Sarlandie, Yannick Valinas.

Ouverture de la séance à 14H00.

1. Adoption PV du 08/01/2022

A l'unanimité.

2. Informations diverses

* Féminisation des instances

La parité dans les différents organes de décisions des associations devra être totale après 2024. S'il n'y a pas suffisamment de candidats dans les deux sexes, les postes devront rester vacants.

* Inauguration salle Auch

François Turchetti était présent pour voir enfin se réaliser le rêve d'une nouvelle salle spécifique tant attendue par les auscitains. Mémoire vivante du club, il a fait un discours riche et émouvant de son histoire.

Beaucoup d'élus des collectivités et du monde du ping avaient été invités pour l'occasion. Le président de la FFTT, Gilles Erb était également présent. Ce fut une belle journée pour le ping occitan.

* Projet de Performance Fédéral

Le PPF évolue pour se diviser en 2 niveaux. Le Pôle Espoir de la ligue Occitanie est passé en niveau 2 malgré l'excellence de son dispositif.

Cela implique que la demande de subvention passera dans le PSF avec les autres actions de développement de la ligue. L'enveloppe devrait rester la même.

* Nouvelles offres de licences

L'offre de licences s'enrichit puisque la FFTT propose désormais une licence « découverte » et une licence « liberté ».

La première gratuite s'adressera à toute personne qui souhaite découvrir pour la première fois, la

pratique du ping en club pour une durée de 1 mois. Elle sera délivrée par les clubs.

La seconde s'adressera à des joueurs souhaitant s'engager dans de nouvelles formes de pratique, telles que le ping en extérieur ou le ping en réalité virtuelle, promues par la FFTT. Elle sera proposée sur des durées et coûts variables et les personnes devront s'inscrire directement sur le site de la FFTT ou des sites partenaires.

Ces nouveaux licenciés auront la possibilité de basculer ensuite sur une licence classique « loisir » ou « compétition ».

* Financement SPID et externalisation informatique

Le Conseil fédéral a voté la participation des ligues et comités dans le coût du financement de SPID et l'externalisation informatique de services (qui devraient s'appuyer sur le nombre de licenciés).

L'augmentation du coût de l'assurance, sera prise en charge intégralement par la FFTT.

3. Point financier

* Statistiques licences

Au retour de la crise sanitaire, la ligue accuse une baisse de 11,2% par rapport à il y a 2 ans pour le nombre total de licenciés, soit 1045 licences perdues, et une baisse de 13,68% sur les tradis, soit 765 tradis de moins.

Situation financière

La projection budgétaire laisse entrevoir un total des produits de 704K€ pour un total de charges de 638K€, soit un résultat provisoire de 66K€.

D'année en année, les encours de créances des clubs se normalisent après les années post-fusion plus difficiles.

Trésorerie

Paradoxalement, elle reste bonne (260K€ à fin mai) malgré la crise sanitaire et la perte du nombre de licenciés.

Les différentes aides gouvernementales ont permis de faire face et nous ont même autorisé à dégager des marges de manœuvres pour aider les clubs sous forme de réduction des tarifs de réaffiliation et du critérium fédéral.

Tarifs 2022/2023

La commission des finances s'est penchée sur un projet d'harmonisation des tarifs et de simplification de la gestion.

Elle propose ainsi pour :

- La cotisation ligue de réaffiliation, de passer de 5 tarifs actuels à 1 ou 2 tarifs au choix – Tarif unique de 130 € ou tarif selon le niveau d'évolution du club au chpt/équipes, 80 € pour le départemental ou 160 € pour le niveau régional ou national.

Vote à l'unanimité pour les tarifs selon le niveau d'évolution des équipes (80 € ou 160 €).

- Les quotes-parts des licences régionales et départementales, une modification de la

répartition sans augmentation des tarifs (voir en annexe).

Vote à l'unanimité.

- La prise de licence tradi en 2^{ème} phase après le 31 mars, 50% du montant des quotes-parts ligue et comités.

Vote à l'unanimité.

- Les quotes-parts du critérium fédéral régionales et départementales, une augmentation (voir en annexe).

Vote à la majorité (13 pour, 1 contre, 6 abstentions).

- Le Championnat par équipes régional masculin qui passe de 126 € (2 x 63 € par phase) à 140 € (2 x 70 € par phase) et la caution de 82 € à 100 € pour la saison.

Vote à la majorité (18 pour, 2 abstentions).

- La mise en place d'un forfait de juge arbitrage neutre pour les équipes de PN à 70 €/phase avec le paiement effectué non plus par les clubs mais par la ligue assortie à l'augmentation de la vacation à 30 € par prestation.

Vote à l'unanimité.

- Le Championnat par équipes régional féminin qui passe de 15 € à 20 €/phase et suppression de la caution de 50 €.

Vote à l'unanimité.

- Le barème kilométrique qui passe à 0,22 € pour les bénévoles et à 0,32 € pour les salariés.

Vote à l'unanimité.

- L'indemnité d'organisation des compétitions régionales et de Nationale 2, une augmentation qui inclut l'achat et la gestion des récompenses et une partie des coûts annexes des tours de N2.

L'indemnité de base passe de 100 € à 200 € par épreuve régionale avec un doublement pour les épreuves se déroulant sur 2 jours, soit 400 €.

Une indemnité de 400 € est prévue pour les tours de N2 en plus de l'enveloppe fédérale de 1200 €.

Vote à l'unanimité.

Les autres tarifs ne changent pas.

4. Organisation des Chpts de France M/J 2023

La ligue organisera ces championnats au CREPS de Toulouse dans 3 salles adjacentes :

Salle principale = Lavergne

Salle secondaire = Aire couverte

Salle d'échauffement = Gymnase parquet

La buvette et la salle des arbitres seront également à proximité.

Nombre de personnes attendues entre 800 à 1000.

Une réunion est prévue le 23 juin pour la création de l'équipe de gestion et un appel à bénévoles sera fait en temps utile.

5. Commissions

* Sportive

Laurent Pouget se propose à la présidence de la commission sportive. Il doit candidater au Conseil de ligue et être élu pour occuper le poste qui intègre automatiquement le Bureau.

En attendant, le Conseil de ligue est d'accord pour qu'il assure l'intérim.

* Arbitrage

Sofiane Chetoui et Jean-Claude Ducros se proposent à la présidence de la commission arbitrage.

Un vote à bulletin secret élit Sofiane Chetoui à la majorité (17 pour, 3 abstentions).

* Critérium Fédéral

Jean-Pierre Belmonte sera assisté de Paul Martinez et Thérèse Combanière pour constituer les listes pour chaque tour.

* Modifications réglementaires hors chpt/équipes

- Finales par classement : passage à 48 joueurs des tableaux messieurs et organisation de la compétition sur 2 jours.

Vote à l'unanimité.

- Compétitions vétérans : inscriptions libres pour tous et inscriptions offertes aux qualifiés par l'échelon départemental.

Vote à l'unanimité.

- Critérium Fédéral : une seule division de 32 joueurs dans chaque catégorie masculine. Organisation : soit 2 salles de 16 tables le samedi (catégories jeunes garçons) et une le dimanche (seniors et toutes les catégories féminines) sur le même secteur géographique, soit une salle de 24 tables pour les deux jours : samedi (benjamins, minimes, cadets) et dimanche (juniors, seniors et toutes les catégories féminines).

Vote à l'unanimité.

- Création des titres individuels jeunes : inscription libre sous réserve d'être qualifiable aux Francs. Un tableau par catégorie et par sexe de juniors à benjamins. Le vainqueur du tableau se qualifie aux Championnats de France mais s'il est qualifié par un autre biais, le finaliste est qualifié à sa place.

Vote à l'unanimité.

* Modifications réglementaires Championnat par équipes

- Suppression de l'obligation de participer aux titres en 2^{ème} phase pour monter la saison suivante.

- Modification de la pyramide : ajout d'une R4 en phase 1 et suppression d'une R3 en phase 2. Soit en phase 2 : 2 PN, 4 R1, 6, R2, 6 R3 et 6 R4.

- Brûlage en cascade de points : Equipe N > Equipe N+1 > Equipe N+2 etc.

Avantages : plus de brûlage (sauf pour les nationales), plus de quota de mutés, simplification de gestion pour les clubs, plus de choix d'équipes dans une même division (exemple 2 PN).

Inconvénients : choix des partenaires, intégration des jeunes (cas particuliers que la CSR peut étudier), contrôle des clubs pour le respect de la règle.

Recommandation : élargissement de la règle aux comités pour simplifier le suivi et la gestion.

Vote à la majorité 14 pour, 5 contre, 1 abstention.

Une demande de dérogation sera envoyée à la FFTT dès que possible pour la règle en cascade de points et la suppression du nombre de mutés dans les équipes.

* Calendrier sportif 2022/2023

Vote à l'unanimité.

5. Développement et promotion

* Subventions demandées

- ANS Ligue : ETR 4000 €, Féminisation 10000 €, Formation pour structuration 13000 €, politique des 4/11 ans 18000 € et Pôle Espoir 25000 €.
- ANS Emploi : 4 dossiers Ligue : création emploi 3 ans, 1 apprentissage, 1 consolidation poste directeur, 1 aide Handisport HN. 1 dossier CD30. 4 dossiers clubs (Montpellier 2, Pins-Justaret, Ping St Paulais).
- ANS comités : 11 dossiers (09, 12, 30, 31, 32, 34, 48, 65, 66, 81, 82).
- ANS clubs : 29 dossiers.

* Fiche actions

4 demandes ont été reçues ce qui représente environ 4000 € sur les 15000 €.

* Convention FFTT/Ligue

Elle fait suite à la réunion des 2 et 3 avril avec la FFTT, la ligue et les comités.

Elle est en cours de finalisation pour les indicateurs de suivi.

Les actions aidées concernent le poste de directeur de la ligue, le poste de responsable formations pour la structuration générale et les conventions CD/ligue.

* Convention CD/Ligue

- 2 niveaux : comité avec salarié à temps plein (31/31/34/48/81) ou comité sans salarié ou avec salarié à temps partiels.
- Objectifs et dotations financières différentes.
- 3 grands Axes :
 - Axe 1 : Marketing, Communication, Partenariat. Objectif Principal : Augmentation du nombre de licenciés Compétitions et Loisirs.
 - Axe 2 : Compétition, Sportif,

Détection. Objectif Principal : Créer de nouveaux services pour les compétiteurs, améliorer nos conditions d'accueil en compétition, mettre en place un processus de détection.

- Axe 3 : Emploi, Formation, Professionnalisation. Objectif Principal : Créer des emplois sur le territoire pour le dynamiser, Améliorer les compétences des bénévoles, Aider à la structuration du territoire.

- Budget global 30 000€/an jusqu'en 2024.

* Marque Pongistic

Lancement le 16 novembre 2021.

Communauté : Facebook : 541 j'aime / 616 abonnés. Croissance 7 à 10 % par mois. Instagram : 725 abonnés / 50 publications. Croissance 10 à 15% par mois.

Actions : Challenge Pongistic (performances) : 80 participants. Challenge Open (tournoi) : 40 participants. Pongistic Event Détection et Open (Espalion). 9 Ambassadeurs dont 2 handisports : 5 garçons et 4 filles.

Partenariats Événements : Ping Tour CD 34, 24h d'Albi.

La séance est levée à 17H40.

Marion Vayre
Présidente de Ligue

Thérèse Combanière
Secrétaire de séance



ANNEXE CONSEIL DE LIGUE DU 18/06/2022 A MEZE

Licences Traditionnelles :

Catégories	2021/2022			2022/2023				
	QP FFTT	QPCD	QP LIGUE	TOTAL	QP FFTT	QPCD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	70	13,15 €	5,00 €	7,00 €	25,15 €	8,00 €	4,00 €	25,15 €
Benjamins -es	277	13,15 €	5,00 €	7,00 €	25,15 €	8,00 €	4,00 €	25,15 €
Minimes	384	13,15 €	5,00 €	27,00 €	45,15 €	8,00 €	24,00 €	45,15 €
Cadets -tes	393	13,15 €	5,00 €	27,00 €	45,15 €	8,00 €	24,00 €	45,15 €
Juniors -es	357	22,15 €	5,00 €	27,00 €	54,15 €	8,00 €	24,00 €	54,15 €
Séniors -es	1134	22,15 €	5,00 €	27,00 €	54,15 €	8,00 €	24,00 €	54,15 €
Vétérans	2201	22,15 €	5,00 €	27,00 €	54,15 €	8,00 €	24,00 €	54,15 €

Licences Promotionnelles :

Catégories	2021/2022			2022/2023				
	QP FFTT	QPCD	QP LIGUE	TOTAL	QP FFTT	QPCD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	503	3,50 €	1,00 €	4,50 €	3,50 €	1,00 €	2,10 €	6,60 €
Benjamins -es	632	3,50 €	1,00 €	4,50 €	3,50 €	1,00 €	2,10 €	6,60 €
Minimes	690	3,50 €	4,00 €	5,00 €	12,50 €	1,00 €	2,10 €	6,60 €
Cadets -tes	361	3,50 €	4,00 €	5,00 €	12,50 €	1,00 €	2,10 €	6,60 €
Juniors -es	131	7,40 €	4,00 €	5,00 €	16,40 €	1,00 €	6,00 €	14,40 €
Séniors -es	369	7,40 €	4,00 €	5,00 €	16,40 €	1,00 €	6,00 €	14,40 €
Vétérans	1075	7,40 €	4,00 €	5,00 €	16,40 €	1,00 €	6,00 €	14,40 €

Critérium :

Catégories	2021/2022			2022/2023				
	QP FFTT	QPCD	QP LIGUE	TOTAL	QP FFTT	QPCD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	46	8,00 €	3,00 €	6,00 €	17,00 €	8,00 €	5,00 €	23,00 €
Benjamins -es	168	8,00 €	3,00 €	6,00 €	17,00 €	8,00 €	5,00 €	23,00 €
Minimes	220	8,00 €	4,00 €	7,50 €	19,50 €	8,00 €	5,00 €	23,00 €
Cadets -tes	223	8,00 €	4,00 €	7,50 €	19,50 €	8,00 €	5,00 €	23,00 €
Juniors -es	206	8,00 €	4,00 €	9,00 €	21,00 €	8,00 €	5,00 €	23,00 €
Séniors -es	302	17,00 €	4,00 €	21,00 €	32,00 €	17,00 €	5,00 €	32,00 €
Vétérans	385	17,00 €	4,00 €	21,00 €	32,00 €	17,00 €	5,00 €	32,00 €